

Bonjour ,

Suite au projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Belin Beliet, nous l'indivision TECHOUEYRES, sommes propriétaire des parcelles section E n° 364.367.390.395.757.759.831.877.879 situé sur le lieu-dit Lilaire à Belin Beliet (plan cadastral joint dans notre demande auprès du commissaire) Nous contestons la modification de zonage qui passe de la zone Uq en zone Nf (joint dans notre demande auprès du commissaire), et demandons le maintien du zonage actuel en zone Uq de nos terrains.

Le déclassement en zone Nf par le nouveau PLU du hameau de Lilaire est contradictoire car celui-ci est déjà bâti et donc n'a rien d'une zone naturelle forestière nos terrains représentent 7 lots sont situés en plein cœur de Lilaire (développer sur les infrastructures présente comme abris bus pour le transport scolaire, route, transformateur électrique, terrain en bord de route ect. (joint dans notre demande auprès du commissaire)

Notre indivision a cédé à titre gracieux des bouts de terrain pour que la commune puisse permettre la sécurité (citerne à incendie dans l'angle de la route de Lilaire et chemin de la Limite) et son développement (transformateur électrique), nous payons des impôts fonciers sur des terrains à bâtir depuis de nombreuses années. Nous étions en train de vendre nos terrains, nous nous retrouvons bloqués par cette situation, juste à cause de notre tante qui est une personne âgée maintenant et qui a malheureusement oublié de faire la DP.

Pouvez-vous s'il vous plaît nous aider dans cette situation.

Vraiment nous demandons votre aide,

PS: Jusqu'à maintenant nos terrains étaient constructibles et suite à une petite erreur nos terrains pourraient devenir en zone forestière alors que ce n'est pas le cas, personne ne souhaiterait voir ça pour sa famille. Lilaire est un quartier tranquille en plein développement, ce serait dommage.

La DP.a été déposé directement en mairie

Merci à vous

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable

Bien cordialement.